

Le secteur mémoriel de Morhange-Riche

Situé au centre du département, ce secteur compte 11 sites funéraires et 6 mémoriaux liés à la présence de l'ancienne garnison de Morhange. Ils évoquent les événements du 19-20 août 1914 gravés à jamais dans la mémoire locale et connus sous le nom de bataille de Morhange. Les sites retenus de la nécropole de Riche et de l'Hellenwald sont complémentaires : le premier illustre la nécropole in situ du champ de bataille, le second le cimetière d'hôpital.

La nécropole militaire nationale de Riche

Cette nécropole, la plus grande en France de la bataille des Frontières, possède une valeur historique forte de par sa création dès le 20 août 1914.

Ce cimetière mixte franco-allemand à l'origine est ouvert au cœur du champ de bataille de Morhange (défaite française) par l'autorité militaire allemande. Elle accorde un traitement égalitaire aux combattants décédés, sans distinction de nationalité. Elle nous renseigne sur les rites funéraires pratiqués en zone annexée : recours au cercueil, bénédiction œcuménique des fosses car en situation de crise sanitaire, fleurissement et évolution du site vers un cimetière paysager avec construction d'un monument.

Après le conflit le site illustre le passage de la fosse commune à la sépulture individuelle. Le cimetière mixte devient dès 1919 un cimetière français, puis de regroupement (français, italiens, russes), les allemands exhumés sont transférés à l'Hellenwald, puis les italiens à Bligny.

Cette nécropole est emblématique de la mort de masse de ce mois d'août 1914. Elle est le lieu d'une longue tradition de commémorations commencée dès la Toussaint 1914, une journée du souvenir est instituée le 20 août 1915 et depuis des cérémonies régulières sont organisées par la municipalité impliquant les plus hautes personnalités, les habitants et les enfants des écoles.

Le cimetière militaire allemand de l'Hellenwald

C'est le premier cimetière militaire allemand, créé dès le 7 août 1914 par réaffectation du cimetière de garnison ouvert en 1893. Il illustre l'égalité de traitement dont fait preuve l'armée allemande, dès le début du conflit, à l'égard des combattants, des civils, soignants ou non, des prisonniers indépendamment de leur nationalité et de leur sexe.

C'est l'un des premiers lieux avec Oron d'identification des individus morts au combat et de pratique des inhumations individuelles, hors temps d'épidémies (choléra), car il s'agit d'un cimetière d'hôpital. Cimetière paysager, il est exceptionnel sur le plan environnemental. Des commémorations régulières franco-allemandes y sont organisées par la municipalité et le VDK. Il est emblématique aussi de la mort de masse de ce mois d'août 1914 comme l'illustrent les fosses communes issues du regroupement des cimetières allemands du territoire.

La nécropole nationale française de l'Espérance

Elle est l'unique nécropole du front à connaître cette organisation spatiale et architecturale originale : un plan symétrique où la tombe du général, stèle identique à toutes, repose face au mémorial au milieu de ses hommes. Ce cimetière nous renseigne sur les rites funéraires du début de la guerre en territoire annexé. C'est le premier cimetière créé par les Allemands sur le champ de bataille (Morhange – Dieuze) dédié aux soldats français, le 20 août 1914 avec une forte proportion de morts au combat identifiés.

Ses valeurs immatérielles se traduisent par l'attachement des familles et des habitants au site : son monument est sculpté par un enfant du pays ; les familles et la municipalité achètent en 1920 le terrain et luttent pour son maintien, sa conservation étant remise en cause trois fois.

Le cimetière national français de prisonniers de guerre de Sarrebourg

Seul cimetière de prisonniers de France et d'Outre-mer du front occidental, il traduit la volonté de la France de donner une sépulture individuelle à tous ceux qui sont morts (combattants prisonniers, civils, hommes, femmes et enfants) dans les camps, hors du territoire national.

Il présente une dimension mémorielle, culturelle, commémorative et plurinationale exceptionnelle : là reposent des français mais aussi toutes les nationalités de l'ex-empire colonial français de 14-18 (plus de 40 nationalités).

Il est original par son organisation spatiale et sa scénographie : son ordonnancement par rapport à la sculpture du Géant enchaîné (œuvre d'un prisonnier rapporté d'Allemagne), offre une vue symbolique sur les Vosges, raison du choix du site. La conservation en Allemagne des monuments des cimetières primitifs où reposaient ces prisonniers en fait un lieu unique et lui confère une dimension européenne.

La nécropole nationale de Chambière

Ce site est unique sur le front, il offre une illustration de tous les types de stèles façonnées pendant la Première Guerre mondiale et au lendemain du conflit. C'est un véritable musée de l'art funéraire de la guerre 14-18. Avec sa section de 1870, il témoigne de l'évolution du traitement de la mort du combattant de la fosse commune à la tombe individuelle et du maintien de cette pratique jusqu'à nos jours. Là reposent des soldats issus du monde entier (allemands, austro-hongrois roumains, français et coloniaux français, italiens, britanniques, russes, portugais, ...) décédés dans les hôpitaux de Metz. Par son histoire et sa richesse en art funéraire, ce bien se distingue par sa complexité des autres nécropoles du front occidental ; il compte pour la guerre 14-18 plus de quarante-cinq types de stèles différents.

Le secteur mémoriel de Lagarde

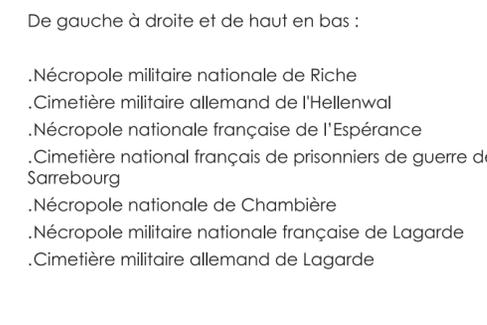
Village frontière, Lagarde est l'objet de la première attaque française en territoire allemand les 10 et 11 août 1914. Le combat très meurtrier décime deux bataillons. Pour la première fois en Moselle, on est confronté à la mort de masse d'où la présence de deux cimetières militaires.

La nécropole militaire nationale française de Lagarde

Ce cimetière, mixte, à l'origine, est le premier cimetière de ce type ouvert sur le front français par les Allemands après l'hécatombe du 11 août 1914 (bataille de Lagarde), liée à la déroute française : 700 morts en quelques heures. On assiste alors à un traitement égalitaire de la mort du combattant mort pour sa patrie « ennemis dans la vie ; unis dans la mort ». 98% des soldats qui y reposent sont morts le 11 août 1914. Des commémorations et rencontres franco-allemandes s'y déroulent régulièrement. Ce site a une valeur immatérielle importante, la partie allemande du cimetière désaffectée reste propriété communale.

Le cimetière militaire allemand de Lagarde

Situé à la sortie est du village, il s'agit du premier cimetière dédié aux seuls allemands créé ex-nihilo par les Allemands sur le front occidental. Ce cimetière paysager est bien entretenu pendant toute la guerre et comportait à la fin de cette dernière des stèles sculptées en pierre dont une seule subsiste. Il fait l'objet des mêmes commémorations et du même attachement local que le cimetière français. Cet ensemble funéraire est unique sur le front car la nécropole française située à l'entrée ouest du village répond au cimetière allemand originel situé à la sortie est, l'église et ses vitraux historicisés de Simminger, ainsi que le mémorial, se situant entre les deux.



De gauche à droite et de haut en bas :

- .Nécropole militaire nationale de Riche
- .Cimetière militaire allemand de l'Hellenwald
- .Nécropole nationale française de l'Espérance
- .Cimetière national français de prisonniers de guerre de Sarrebourg
- .Nécropole nationale de Chambière
- .Nécropole militaire nationale française de Lagarde
- .Cimetière militaire allemand de Lagarde